

RCS : RENNES
Code greffe : 3501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00200
Numéro SIREN : 817 848 252
Nom ou dénomination : 1STRUMESURE

Ce dépôt a été enregistré le 03/08/2021 sous le numéro de dépôt 9869

Désignation de l'entreprise 1STRUMESURE SASU			Néant <input type="checkbox"/> *			
Adresse de l'entreprise 2 rue Louise de Bettignies 35200 Rennes						
SIREN 8 1 7 8 4 8 2 5 2						
Durée de l'exercice en nombre de mois* 1 2			Durée de l'exercice précédent* 1 2			
			Exercice N clos le 3 1 1 2 1 2 0 2 0 1			
ACTIF			Brut 1		Amortissements-Provisions 2	Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	5 000	012	5 000
		Autres *	014		016	
	Immobilisations corporelles *		028	156 224	030	74 017
	Immobilisations financières * (1)		040		042	
	Total I (5)			044	161 224	048
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	33 369	052	33 369
		Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	20 734	070	20 734
		Autres* (3)	072	459	074	459
	Valeurs mobilières de placement		080	15	082	15
	Disponibilités		084	57 694	086	57 694
	Charges constatées d'avance*		092	1 267	094	1 267
Total II			096	113 537	098	113 537
Total général (I + II)			110	274 761	112	74 017
PASSIF					Exercice N 1	NET
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*				120	5 000
	Écarts de réévaluation				124	
	Réserve légale				126	500
	Réserves réglementées*				130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)				132	
	Report à nouveau				134	75 015
	Résultat de l'exercice				136	68 577
	Provisions réglementées				140	
Total I				142	149 092	
Provisions pour risques et charges				Total II	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156	13 748
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164	
	Fournisseurs et comptes rattachés*				166	9 712
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169)				172	28 192
Produits constatés d'avance				174		
Total III				176	51 652	
Total général (I + II + III)			180		180	200 744
RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	50 925	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.

Certifié conforme à l'original *[Signature]*

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise 1STRUMESJURE SASU			Néant <input type="checkbox"/>			
A — RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR 018		Exercice N clos le 31/12/2020				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		209		210			
	Production vendue	Biens	215		214			
		Services*	217		218	208 210		
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222	19 033		
	Production immobilisée*				224			
	Subventions d'exploitation reçues				226			
	Autres produits				230	1 492		
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232	228 736		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234			
	Variation de stock (marchandises)*				236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*				240			
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				242	62 544		
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	867	244	1 417		
	Rémunérations du personnel*				250	30 974		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	13 096		
	Dotations aux amortissements*				254	32 333		
	Dotations aux provisions				256			
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*		259		262	8	
dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260						
Total des charges d'exploitation (II)					264	140 373		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	88 363		
Produits financiers (III)		280		Charges financières (V)		294		
Produits exceptionnels (IV)						290		
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347		300			
	dont amortissements exceptionnels de 25% des Constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348					
Impôts sur les bénéfices* (VII)				306	19 786			
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I+III+IV) — Charges (II+V+VI+VII)					310	68 577		
B — RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	68 577	314		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318				
	Provisions non déductibles*			322				
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	19 786			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option (Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))			249		251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999			
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997			
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987		342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989				
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138				
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991	Investissements outre-mer	344				
	ZFANG (44. quaterdecies)	345						
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993				
	Dont divers	Créanc report en arrière du déficit	346	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies)	655	350		
		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	643	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies B)	645			
		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies C)	647	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies D)	648			
		Déduction except. simulateur de conduite (art. 39 decies E)	641	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)	990			
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		649						
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	352	88 363	354
Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356				
Déficits antérieurs reportables : *		dont imputés sur le résultat :				360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS					Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	370	88 363	372

3 IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

N° 2033-C-SD 2021

Désignation de l'entreprise : 1STRUMESURE SASU											Néant <input type="checkbox"/>	
I	IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
	ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	5 000	402		404		406	5 000			
	Autres	410	652	412		414	652	416				
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426				
	Constructions	430		432		434		436				
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	77 521	442	50 925	444		446	128 446			
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456				
	Matériel de transport	460	24 700	462		464		466	24 700			
	Autres immobilisations corporelles	470	3 078	472		474		476	3 078			
Immobilisations financières		480		482		484		486				
TOTAL		490	110 951	492	50 925	494	652	496	161 224			
II	AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
	IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Immobilisations incorporelles		500	652	502		504	652	506				
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516				
	Constructions	520		522		524		526				
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	35 326	532	26 015	534		536	61 341			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546				
	Matériel de transport	550	6 079	552	4 940	554		556	11 019			
	Autres immobilisations corporelles	560	279	562	1 378	564		566	1 657			
TOTAL		570	42 336	572	32 333	574	652	576	74 017			
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
	Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Frais de constitution												
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values							
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme						
					⑤	19% ⑥	15% ou 12,8% ⑦	0% ⑧				
1	652	652										
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
TOTAL	578 652	580 652	582	584	586	581	587	589				
Plus-values taxables à 19% (1)			579	Régularisations	590	583	594	595				
TOTAL					596	585	597	599				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Désignation de l'entreprise : 1STRUMESURE SASU								Néant <input type="checkbox"/> *			
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
A		NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires		600	602	604	606					
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %		601	603	605	607					
	Autres provisions réglementées*		610	612	614	616					
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626						
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations		630	632	634	636					
	Sur stocks et en cours		640	642	644	646					
	Sur clients et comptes rattachés		650	652	654	656					
	Autres provisions pour dépréciation		660	662	664	666					
TOTAL			680	682	684	686					
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)						
		Dotations		Reprises							
Immob. incorporelles	700	705									
Terrains	710	715									
Constructions	720	725									
Inst. techniques mat. et outillage	730	735									
Inst. générales, agen- cements amén. div.	740	745									
Matériel de transport	750	755									
Autres immobilisa- tions corporelles	760	765									
TOTAL		770	775								
					1 Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes						
					2						
					3						
					4						
					5						
					6						
					7						
					Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD						
					780						
II DÉFICITS REPORTABLES					III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C						
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			982	Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI			995				
Déficits transférés de plein droit article 209-11-2 du CGI)	982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter	Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)			996				
Déficits imputés			983								
Déficits reportables			984								
Déficits de l'exercice			860								
Total des déficits restant à reporter			870								
IV DIVERS											
Primes et cotisations complémentaires facultatives							381				
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin					325						
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite					327						
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *							380				
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS					326						
N° du centre de gestion agréé							388				
Montant de la TVA collectée							374	41 125			
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)							378	17 661			
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant							399				
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							398				
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI							397				

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Désignation de l'entreprise : 1STRUMESURE SASU		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : 01012020		et clos le : 31122020	
Durée en nombre de mois		1 2	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	
	dont apprentis	657	
	dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	208 210
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges		105	
	TOTAL 1	106	208 210
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		115	2
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	19 033
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
	TOTAL 2	144	19 036
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		121	12 434
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances		125	38 565
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	11 544
Taxes déductibles de la valeur ajoutée.		133	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		148	8
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
	TOTAL 3	152	62 552
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137	164 693
V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC-SD et 1329-DEF)		117	164 693
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE (cocher la case)		020	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	208 210
Effectifs au sens de la CVAE *		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026	
Période de référence	024 du 01012020	160 au 31122020	
Date de cessation		186	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2033-F-SD 2021

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société)

(1) Néant *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 0 | SIREN 8 1 7 8 4 8 2 5 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 1STRUMESURE SASU

ADRESSE (voie) 2 rue Louise de Bettignies

CODE POSTAL 35200 | VILLE Rennes

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	500

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique CLABAUT Prénom(s) Sébastien
 Nom marital % de détention 100 Nb de parts ou actions 500
 Naissance : Date 10121980 N° Département 93 Commune Rosny-sous-Bois Pays FR
 Adresse : N° 2 Voie rue Louise de Bettignies
 Code Postal 35200 Commune Rennes Pays FR

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

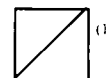
© Sage

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
 (2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.
 * Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

7 FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2033-G-SD 2021

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10% du capital)



Néant *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 0

SIREN 8 1 7 8 4 8 2 5 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE INSTRUMESURE SASU

ADRESSE (voie) 2 rue Louise de Bettignies

CODE POSTAL 35200 VILLE Rennes

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	905
--	-----

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune Pays

© Sage

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.

1STRUMESURE SASU
SASU au capital de 5 000 €
Siège social : 2, rue Louise de Bettignies – 35200 Rennes
R.C.S Rennes 817 848 252

**RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT EN VUE DE L'APPROBATION
DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020**

Je soussigné, Monsieur CLABAUT Sébastien, président de la société 1STRUMESURE SASU a en vue de l'approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 établi le présent rapport de gestion.

I. ACTIVITE DE LA SOCIETE

Le secteur d'activité de notre société concerne l'étude et le conseil en instrumentation, l'installation de capteurs électronique pour la surveillance structurelle de bâtiment, ainsi que l'étude et le diagnostic de ceux-ci.

Nous intervenons, principalement, dans les bâtiments appartenant au secteur public, ainsi que dans les bâtiments historiques. Néanmoins, nous cherchons à démarcher une clientèle plus large en nous adressant également à des partenaires privés ou associatifs, en France comme à l'étranger.

A la clôture de notre cinquième exercice, nous constatons de nouveau une importante augmentation de notre chiffre d'affaires. Cette hausse fait suite au léger ralentissement que nous avons subi au cours de l'exercice 2017.

Le chiffre d'affaires pour l'exercice clos au 31 décembre 2020 s'élève à 208 210 € contre 139 150 € à la clôture de l'exercice 2019, soit une hausse de 69 060 €. Cela correspond de nouveau à notre meilleur chiffre d'affaires annuel depuis la création de notre société.

La concurrence dans notre secteur d'activité reste clairsemée et nous devons toujours faire face soit à des grands groupes soit à des entreprises tirant les prix du marché vers le bas.

Dès lors, nous nous efforçons de faire preuve d'une grande réactivité dans nos réponses aux appels d'offre et nous proposons un service d'une grande qualité afin de fidéliser notre clientèle actuelle pour obtenir excellente une renommée dans notre secteur d'activité. Nous misons énormément sur les recommandations liées au « bouche à oreille » et cela semble porté ces fruits.

L'ensemble des charges d'exploitation s'est élevé à 100 944 € dont notamment :

- charges externes pour :	62 544 €,
- salaires et charges sociales pour :	44 070 €,
- dotations aux amortissements pour :	32 333 €.

Il ressort donc un résultat d'exploitation positif de 88 363 €.

Face à une situation extrêmement évolutive, il est difficile d'estimer les impacts financiers réels de la crise sanitaire lié au covid19 étant donné que toute l'économie est ralentie.

Pour le moment, la société a décidé de ne pas solliciter les mesures visant à maintenir la continuité de son exploitation puisqu'elle n'a pas été menacée dans la pérennité de celle-ci.

Cette crise sanitaire et sociale n'a pas engendré la fermeture de notre établissement même si nous avons dû adapter notre planning et notre méthodologie d'intervention.

Le résultat net de l'exercice se solde par un bénéfice après impôts, de 68 577 €.

II. PERSPECTIVES D'AVENIR

A la clôture de ce cinquième exercice, nous pouvons dire que le bilan et le compte de résultat pour l'exercice clos au 31 décembre 2020 sont conformes à nos attentes et à nos prévisions.

Nous sommes particulièrement fiers de notre performance cette année et nous nous en félicitons.

Nous allons poursuivre sur la même voie afin de fidéliser nos clients. Cela passera nécessairement par une communication plus importante, principalement via internet et les réseaux sociaux et par notre capacité à répondre le plus rapidement possible aux appels d'offres.

Nous envisageons également l'élargissement de notre panel de service en restant à l'écoute des exigences de nos clients et de l'évolution du marché. Nous cherchons également à nous faire connaître auprès de partenaires privés ou associatifs.

Nous pensons que ces perspectives de développement vont nous permettre une stabilisation de notre chiffre d'affaires afin de conserver notre marge et notre résultat.

Enfin, nous veillerons également à poursuivre les efforts que nous portons sur la réduction de nos charges externes.

Au regard de la situation de l'entreprise à la date du 31 décembre 2020, nous pouvons estimer que la poursuite de l'exploitation de notre société n'est pas remise en cause.

III. MODE DE PRESENTATION DES COMPTES ET METHODES D'EVALUATION

Les modes de présentation et d'évaluation du bilan, du compte de résultat et de l'annexe ont été établis selon la législation en vigueur.

IV. RESULTAT-AFFECTATION

L'actionnaire unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de la manière suivante :

- au compte report-à-nouveau, la somme de 68 577 €.

Après cette affectation de résultat, le compte report-à-nouveau sera créditeur de 143 592 €.

V. INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS

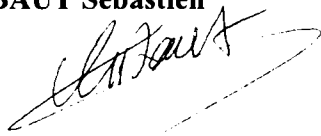
Selon la Loi de modernisation de l'économie (L.M.E), l'entreprise s'engage à mentionner dans ses conditions générales de ventes, ses conditions d'application et le taux d'intérêt des pénalités de retard.

Sans accord des 2 parties, le délai de paiement est fixé à 30 jours, date de réception des marchandises ou d'exécution de la prestation demandée.

Lors d'accord des 2 parties, le délai de paiement ne peut excéder 45 jours, fin de mois ou 60 jours, date d'émission de la facture.

Fait à Paris, le mardi 02 juin 2021

Monsieur CLABAUT Sébastien



ISTRUMESURE SASU
SASU au capital de 5 000 €
Siège social : 2, rue Louise de Bettignies – 35200 Rennes
R.C.S Rennes 817 848 252

**PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE DU 02 JUIN 2021 EN VUE
DE L'APPROBATION DES COMPTES 2020**

Je soussigné Monsieur CLABAUT Sébastien agissant en qualité de président et de seul actionnaire de la société ISTRUMESURE SASU après avoir établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ainsi que le rapport de gestion correspondant, le tout conformément à la loi, prends les décisions ci-après concernant :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020,
- l'affectation des résultats dudit exercice.

Prise de décisions :

*** Première décision**

L'actionnaire unique approuve les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2020 et les documents s'y rapportant, tels qu'ils ont été présentés par le président, et qui font apparaître, pour ledit exercice, un bénéfice de 68 577 €.

Il approuve également les opérations traduites par ces comptes et accomplies au cours de l'exercice écoulé.

*** Deuxième décision**

L'actionnaire unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de la manière suivante :

- au compte report-à-nouveau, la somme de 68 577 €.

Après cette affectation de résultat, le compte report-à-nouveau sera créditeur de 143 592 €.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du C.G.I, l'associé unique précise qu'il n'a été distribué aucun dividende.

*** Troisième décision**

L'actionnaire unique déclare qu'aucune convention visée par l'article L.223-19 du code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

La rémunération de la présidence s'est élevée pour l'exercice 2020 à 30 974 euros brut.

Monsieur CLABAUT Sébastien pourra prétendre en outre, sur présentation des justificatifs, au remboursement des frais exposés dans le cadre de l'accomplissement de son mandat.

De tout ce qui précède, l'actionnaire unique a rédigé et signé le présent procès-verbal qui sera inséré sur le registre des décisions.

L'actionnaire unique président
Signature

